

## Téléphonie Mobile

### Fiche de synthèse Charte 2021

#### Informations générales :

Opérateur	Free	Arrdt	14 <sup>ème</sup>
Nom de site	751142A PARIS DESPREZ	Numéro	75114_062_01
Adresse du site	9-17, rue Desprez	Hauteur	R+6 (21 m)
Bailleur de l'immeuble	Social CDC Habitat	Destination	Habitation
Type d'installation	Site neuf 3G/4G/5G (700/900/1800/2100/2600/3500 MHz)		
Complément d'info	Six antennes sur trois azimuts Partage de la fréquence 700MHz 4G/5G (faisceau fixe)		
Dossier soumis à Déclaration Préalable ou Permis de Construire ?			Oui (DP)

#### Calendrier de suivi du dossier

Date d'enregistrement à l'Agence d'Ecologie Urbaine (J)	26/03/2021
Date d'envoi de la fiche de synthèse à la Mairie d'arrondissement	01/04/2021
Date limite de réponse de la Mairie d'arrondissement (J+1 mois)	26/04/2021

#### Objet de la demande

Motivation de l'opérateur	Conformément à ses obligations réglementaires, et pour contribuer à l'aménagement numérique des territoires auquel il est attaché et répondre aux attentes de ses abonnés, l'opérateur s'est engagé dans un programme soutenu de déploiement du très haut débit mobile (5G).		
Détail du projet	Ce projet concerne l'installation de six antennes, trois antennes 3G/4G/5G (fréquences 700/900/1800/2100/2600 MHz) et trois antennes 5G (fréquence 3500 MHz) orientées vers les azimuts 110°, 250° et 350°.		
Distance des ouvrants	Skydome à 3 m	Vis-à-vis (25m)	Néant
Estimation	3G/4G/5G : 110° <5V/m ; 250° <5V/m ; 350° <4V/m 5G : 110° <2V/m ; 250° <2V/m ; 350° <3V/m		
Hauteur des antennes (HMA)	24,70 m pour les antennes à faisceau fixe 26,50 m pour les antennes à faisceau orientable		

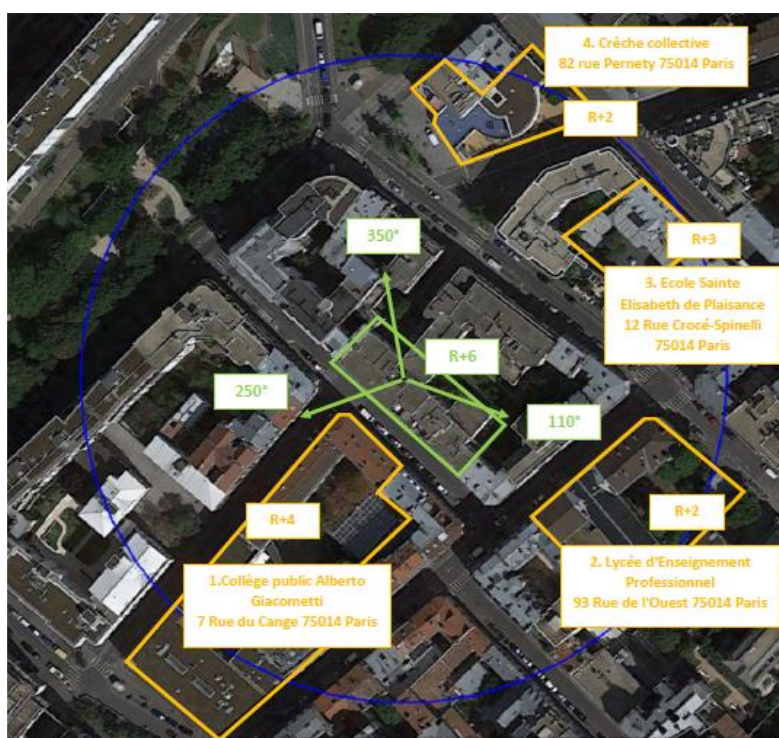
#### Incidence visuelle

Description des antennes	Seule la toiture est modifiée, six antennes seront installées.
Intégration antenne	Les antennes sont intégrées dans une fausse cheminée de teintes blanc crème type RAL 9001, elles seront placées en retrait de la façade afin de minimiser l'impact depuis la rue.
Zone technique	Zone technique en terrasse.

#### Date : Avis de la Mairie d'arrondissement concernée :

Avis Mairie d'arrondissement :		Favorable <input type="checkbox"/>
		Défavorable <input type="checkbox"/>
Conformité de l'AEU en l'absence d'avis		Ne se prononce pas <input type="checkbox"/>

## Carte du site au regard des établissements particuliers dans un rayon de 100m autour des antennes



**Adresses des établissements particuliers dont l'emprise est située à moins de 100 m et estimation du champ maximum reçu des antennes à faisceaux fixes dans chacun d'entre eux**

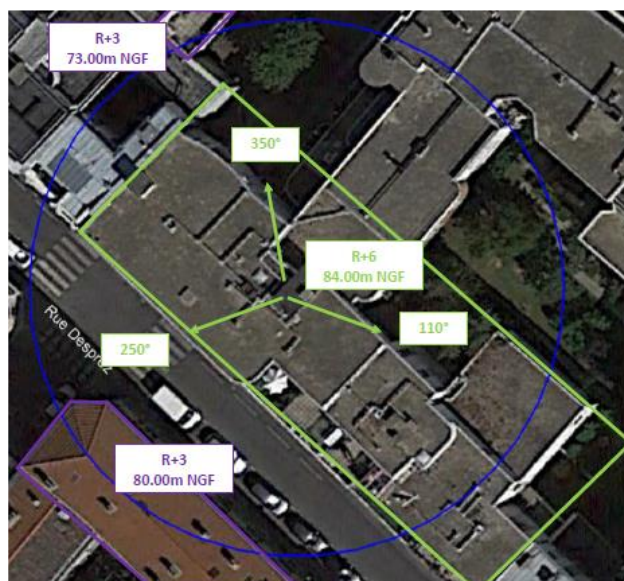
Nom et Type	Adresse	Hauteur	Situé dans le lobe principal de l'antenne émettrice* (Oui / Non)	Distance / antenne la plus proche	Estimation du niveau maximum de champ reçu, en V/m
Collège public Alberto Giacometti	7 Rue du Cange 75014 Paris	R+4	OUI	20m	< 1 V/m Soit 2,2%
Lycée d'Enseignement Professionnel	93 Rue de l'Ouest 75014 Paris	R+2	NON	60m	1 V/m Soit 2,78 %
Ecole Sainte Elisabeth de Plaisance	12 Rue Crocé-Spinelli 75014 Paris	R+3	NON	70m	< 1 V/m Soit 1,39 %
Crèche collective	82 rue Pernety 75014 Paris	R+2	NON	70m	< 1 V/m Soit 2 %

**Adresses des établissements particuliers dont l'emprise est située à moins de 100 m et estimation du champ maximum reçu des antennes à faisceaux orientables dans chacun d'entre eux**

Nom et Type	Adresse	Hauteur	Situé dans le lobe principal de l'antenne émettrice* (Oui / Non)	Distance / antenne la plus proche	Estimation du niveau maximum de champ reçu, en V/m
Collège public Alberto Giacometti	7 Rue du Cange 75014 Paris	R+4	NON	20m	< 1 V/m Soit 1,14%
Lycée d'Enseignement Professionnel	93 Rue de l'Ouest 75014 Paris	R+2	NON	60m	< 1 V/m Soit 0,98 %
Ecole Sainte Elisabeth de Plaisance	12 Rue Crocé-Spinelli 75014 Paris	R+3	NON	70m	< 1 V/m Soit 0,66%
Crèche collective	82 rue Pernety 75014 Paris	R+2	NON	70m	< 1 V/m Soit 0,82 %

\*lobe limité à 3 dB/ nuisance maximale

## Carte du site au regard des hauteurs d'immeubles dans un rayon de 25m autour des antennes



## Simulation et conformité au seuil de la Charte en 3G/4G/5G Faisceau fixe

Pour l'antenne à faisceau fixe orientée dans l'azimut 110°, le niveau maximal calculé en intérieur est compris entre 4 et 5 V/m. La hauteur correspondante est de 18 m.



Pour l'antenne à faisceau fixe orientée dans l'azimut 250°, le niveau maximal calculé en intérieur est compris entre 3 et 4 V/m. La hauteur correspondante est de 18 m.



Pour l'antenne à faisceau fixe orientée dans l'azimut 350°, le niveau maximal calculé en intérieur est compris entre 3 et 4 V/m. La hauteur correspondante est de 17 m.

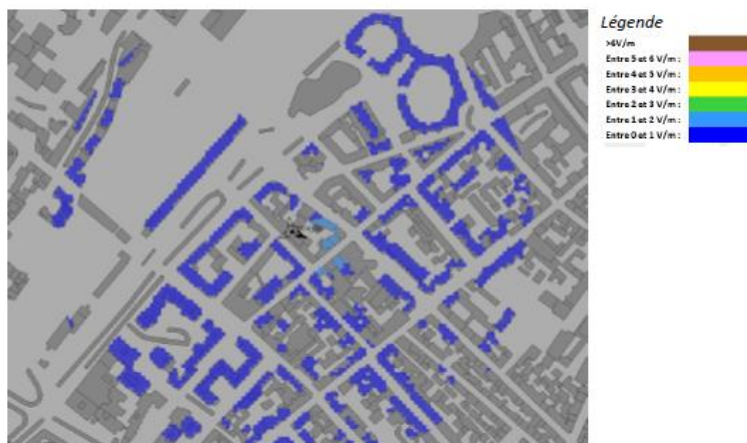


	Azimut 110°	Azimut 250°	Azimut 350°
Niveau maximal	entre 4 et 5 V/m	entre 4 et 5 V/m	entre 3 et 4 V/m
Hauteur	18 m	18 m	17 m

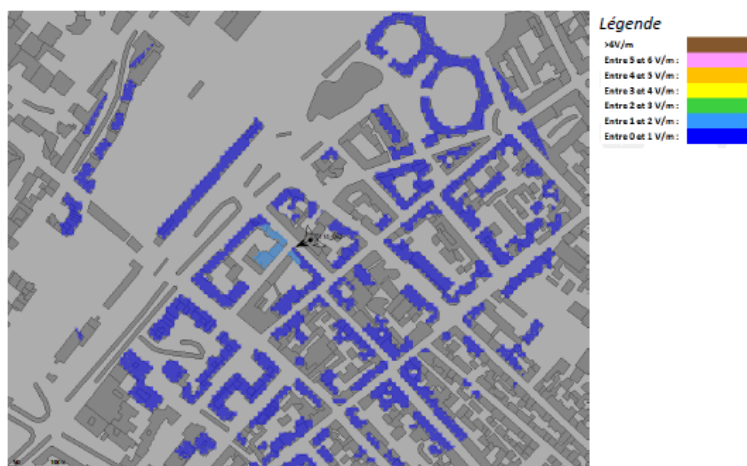
**SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE**

## Simulation et conformité au seuil de la Charte pour le 3500MHz (5G) Faisceau orientable

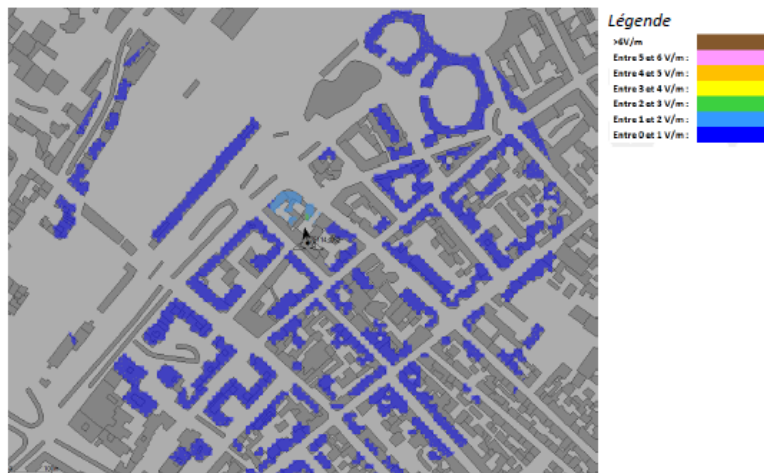
Pour l'antenne à faisceau orientable dans l'azimut 110°, le niveau maximal calculé en intérieur est compris entre 1 et 2 V/m. La hauteur correspondante est de 18 m.



Pour l'antenne à faisceau orientable dans l'azimut 250°, le niveau maximal calculé en intérieur est compris entre 1 et 2 V/m. La hauteur correspondante est de 17 m.



Pour l'antenne à faisceau orientable dans l'azimut 350°, le niveau maximal calculé en intérieur est compris entre 2 et 3 V/m. La hauteur correspondante est de 17 m.



	Azimut 110°	Azimut 250°	Azimut 350°
Niveau maximal	entre 1 et 2 V/m	entre 1 et 2 V/m	entre 2 et 3 V/m
Hauteur	18 m	17 m	17 m

SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE

## Vue des Antennes Avant/Après

Etat avant :



Etat du projet :



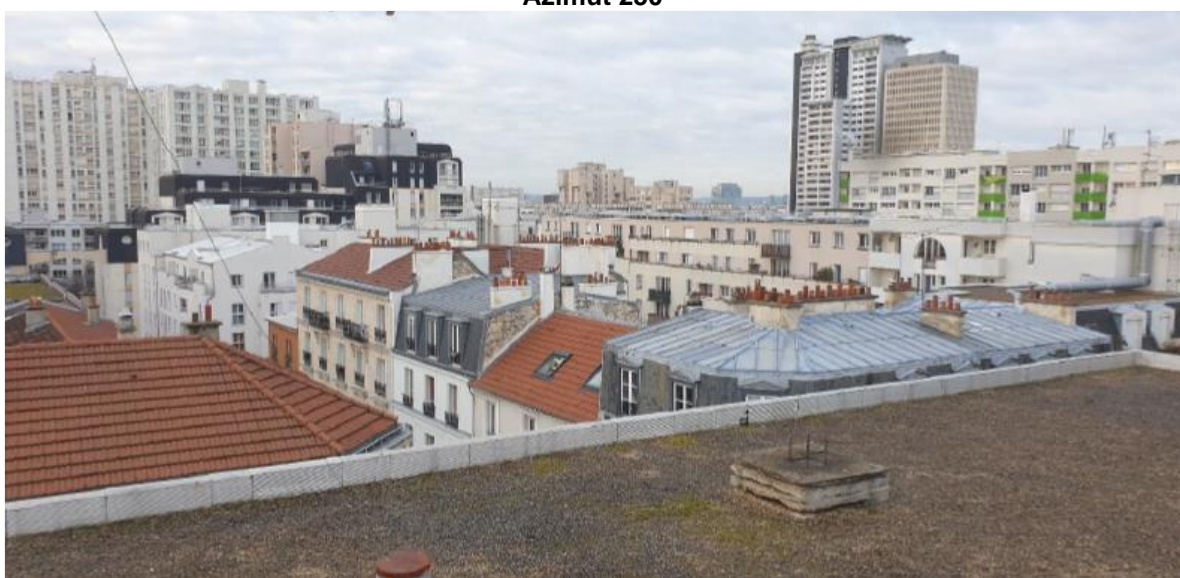
L'antenne n'est pas visible depuis ce point de vue

## Vue des Azimuts

Azimet 110°



Azimet 250°



Azimet 350°

